

## MAIRIE

1597, Route de Cuiseaux

71480 LE MIROIR

Tél : 03 85 76 71 32

Fax : 03 85 72 56 86

[mairie.miroir147@orange.fr](mailto:mairie.miroir147@orange.fr)

## Conseil municipal de Le Miroir

### Compte-rendu de la réunion du 26 juillet 2019

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présente
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Excusée	Romain RODOT	Absent
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie PERRIN	Présente
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Mikaël BOUDET	Excusé	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent				

M. Mikaël BOUDET a donné pouvoir à M. David JAILLET.

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 21 juin 2019.*

#### 1 – Avancement travaux

- **Travaux sur parking PL** : Travaux faits
- **Chemin piéton et eaux pluviales Route de Crotenots** : Attente de travaux par l'entreprise CORDIER.
- **Sécurisation accès école** : Les travaux seront effectués pendant les vacances de la Toussaint.
- **Mise en place des panneaux d'annonce des manifestations** : En cours de programmation (Aide apportée par un employé communal de Dommartin).
- **Béton église** : En cours de programmation en même temps que les panneaux
- **Réparation des jeux** : Travaux à effectuer par employé communal.
- **Placards mairie** : En cours de commande
- **Sono salle polyvalente** : Vu avec M. CAUCAT.
- **Sécurisation accès au clocher** : Travaux prévus au maximum en septembre / octobre.
- **Clôture du parc de la boutique** : à réaliser dès que l'employé communal en aura le temps.
- **Reliures registres et restauration cadastre** : demande de subvention en cours, pièces complémentaires fournies

#### A programmer :

- Placards boutique et salle polyvalente.
- Mise en place de rideaux à la Boutique.  
Chambre froide Ombelle : attente documents justificatifs (Lettre de rappel adressée aux gérantes).

## **2 – Devis**

- **Pose de stores enroulables à la Boutique** : 1436,03 € HT (Samuel GONNOD)
- **Placard de rangement vaisselle à la Boutique** : 1467,02 € HT (Samuel GONNOD)
- **Placard de rangement balais et produits d'entretien** : 2102,33 € HT (Samuel GONNOD)

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable sur ces devis  
(Stéphanie GONNOD, ne prend pas part au vote)***

- **Mission cabinet VERDI dans le cadre d'une déclaration de projet pour modifier notre PLU** afin de permettre le début des travaux d'extension de l'entreprise INTEX en mars 2020 : 10650 € HT  
Cette dépense pourrait faire l'objet d'un fond de concours de la part de BLI.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour ce devis et le lancement de la déclaration de projet.***

## **3 – Subvention pour changement de la clôture de l'école**

La demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance n'a pas été retenue.

Néanmoins, ce projet a été retenu dans le cadre de la DETR 2019. A ce titre, une subvention de 5476 € représentant 50 % de la dépense prévisionnelle a été attribuée.

## **4 – Refonte du site internet de la commune**

Réunion de travail avec Publigo le 16 juillet :

- Détermination de la charte graphique
- Préparation de l'arborescence
- Réflexion sur le contenu de chaque rubrique

Une maquette sera présentée le 29 août à 14h00.

## **5 – Projet de réorganisation des services de la DGFIP**

La DGFIP a rendu public son projet de réorganisation.

La trésorerie de Cuiseaux serait supprimée et remplacée par un accueil de proximité.

Le 09 juillet une rencontre avec les élus a eu lieu.

Peu de réponses claires ont été apportées, notamment sur les modalités d'ouverture au public des accueils de proximité.

Peu d'information également sur l'aide apportée aux collectivités pour leurs budgets.

Une lettre de l'Intersyndicale DGFIP 71 a été adressée à l'ensemble des collectivités afin de demander la signature d'une motion s'opposant à cette réorganisation.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour cette motion.***

## **6 – Approbation rapport de la CLECT**

Document fourni avant la séance.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
approuve ce rapport.***

## **7 – Demande de subvention**

- ADMR : Subvention de 700 € attribuée en 2018 (dont attribution de compensation de 364,89 €).

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
décide d'attribuer une subvention de 700 € à l'ADMR.***

## **8 - PLU**

Réunion du 21 mai :

- Rappels liés à l'application du SCOT : Entre 2016 et 2030, la commune pourra construire environ 45 logements.  
La densité ne devra pas dépasser 8 logements à l'hectare.  
La consommation foncière totale ne devrait donc pas excéder 4 ha.
- Préparation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable : reprendre le PADD actuel et voir ce que nous souhaitons conserver. VERDI doit nous adresser une maquette pour le futur PADD.

Prochaine réunion : 27 août à 18h00.

## **9 – Abonnement Petit Gibus**

L'association des Maires de Saône-et-Loire nous propose à nouveau un abonnement au journal « Petit Gibus » pour les élèves de CM1 et CM2 pour un tarif de 3,66 € par élève. Cela représenterait donc un coût d'environ 100 € pour la commune.

Le magazine paraît 3 fois par an avec, cette année, pour thèmes :

- La violence à l'école, l'affaire de tous
- Tous citoyen ! Les élections.
- C'est quoi l'énergie ?

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour cet abonnement***

Les enseignants seront toutefois consultés pour avoir leur avis sur cet abonnement.

## **10 – Salle polyvalente**

La salle polyvalente ou la boutique sont assez fréquemment utilisées pour des petites réceptions à la suite d'obsèques alors qu'il n'existe aucune tarification pour un tel événement.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
décide de ne pas appliquer de tarification pour cet usage spécifique.***

## **11 – Pétition champ du chêne**

Une pétition a été reçue de la part de certains habitants du Champ du Chêne. Il s'agit de problèmes opposant des propriétaires de chats à leur voisin.

**Compte tenu que cette pétition a également été adressée à la Préfecture, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de laisser la préfecture le soin de répondre à cette pétition.**

**La mairie appliquera néanmoins les règles ci-dessous :**

- **chat pucé : remise du chat au propriétaire avec facturation des frais lorsqu'il y en aura (Vétérinaire, garde en chenil, nourriture, ...)**
- **chat non pucé : stérilisation par la SPA et remise en liberté du chat**

## **12 – Mise en place d'un CISPD**

La communauté de commune a décidé la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable pour cette mise en place**

## **13 – Point budgétaire au 22/07/2019**

Budget communal Investissement :

- 65,78 % de dépenses et 51,48 % de recettes réalisées

Budget communal fonctionnement :

- 44,28 % de dépenses et 32,06 % de recettes réalisées

Budget « Multiple » : 30,62 % de dépenses et 48,43 % de recettes réalisées

Budget « lotissement » : 2,19 % de dépenses et 23,56 % de recettes réalisées

Créances en cours :

- Loyers : 3 848,24 €
- Garderie : 214,70 €

## **14 – Informations diverses**

- Arrêté sécheresse :  
Passage en « vigilance renforcée ».
- Résultat vote gentilé :  
70 % de participation.  
Résultat : « Miroisssiens » et « Miroisssiennes »
- Arrêtés préfectoraux :  
Deux arrêtés viennent d'être pris interdisant les lâchers de ballons et de lanternes sur tout le département.
- Elections municipales : elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020

## **15 – Comptes rendus divers**

- Conseil d'école :  
Effectif stable à la rentrée 2019

- Conseil communautaire
- AG SIVOM

## **16 – Agenda**

- Date des prochaines réunions : 27 septembre à 20h30 et 25 octobre à 20h30
- Réunion d'adjoints : 20 septembre et 18 octobre à 18h00
- Réunion PLU : 27 août à 18h00
- Réunion Site Internet : 29 août à 14h00
- CCAS : 30 août à 18h00
- Bureau communautaire : 11 septembre
- Groupes de travail Intercom : 18 septembre